

Il est important de lire très attentivement les instructions de la DSE 41.03. Bien qu'il soit normal de vouloir être aux côtés d'un conjoint ou d'un enfant qui doit recevoir un traitement, les frais engagés à cette fin ne sont pas toujours remboursables par l'État. Ils peuvent cependant l'être dans les cas suivants, donnés ici à titre d'exemples :

1. un parent qui accompagne un enfant très jeune à l'endroit où celui-ci doit recevoir un traitement;
2. un enfant très jeune qui, en raison de sa dépendance, doit accompagner le parent qui doit recevoir un traitement;
3. l'époux qui assiste à la naissance de son enfant lorsque les frais de déplacement pour soins médicaux de sa femme ont été approuvés. (Les frais de subsistance ne sont remboursables que pendant un maximum de cinq jours.)

Si les frais de la personne qui accompagne ne sont pas remboursables aux termes de la DSE 41, vous pouvez prendre en considération l'option d'échange prévue à la DSE 45.

5.3 Dangers pour la santé

Les dangers pour la santé varient suivant les missions. Voici cependant quelques mesures préventives qui peuvent se révéler utiles dans votre localité (surtout dans les pays tropicaux):

Malaria

Il est possible que vous suiviez un traitement préventif contre cette maladie. Malheureusement, de nouvelles formes de malaria résistent à tous les traitements connus. Il faut donc que vous soyez très prudent. Consultez votre médecin ou le médecin de Santé Canada à la mission. Celui-ci vous renseignera sur la fréquence de cette maladie ou sur l'efficacité des médicaments disponibles. Vous devez également prendre les mesures nécessaires pour vous exposer le moins possible aux piqûres de moustiques, par exemple, en utilisant des moustiquaires, des insecticides, des vêtements protecteurs, etc. La malaria peut être une maladie très grave. Suivez à la lettre le traitement préventif prescrit. Consultez immédiatement le médecin en cas de fièvre et de frissons. Si vous ressentez ces symptômes à votre retour au Canada, dites à votre médecin que vous arrivez d'une région endémique.

Tuberculose

Il peut être souhaitable de subir des radiographies pulmonaires plus fréquemment dans les localités où la fréquence de la tuberculose est plus élevée qu'au Canada. Les frais et les congés requis à cette fin sont régis par la DSE 38.

Eau

À moins d'être certain que l'eau est potable, vous devez la traiter avec des produits chimiques ou la faire bouillir pendant au moins dix minutes. L'eau chaude des robinets peut également contenir des bactéries dangereuses qui n'ont pas été détruites par la chaleur, si la température n'est pas assez élevée. Néanmoins, vous pouvez quand même vous brosser les dents avec cette eau chaude.

Nourriture et boissons

La plupart des infections peuvent être évitées en faisant bien cuire les aliments et en les consommant chauds. Ne mangez que des fruits frais dont la peau est intacte et qui ont été soigneusement lavés et pelés. Évitez les légumes crus et les salades, car ils sont souvent contaminés par des protozoaires ou des oeufs de vers. Il est possible de supprimer la plupart des parasites en nettoyant bien les légumes verts feuillus et en les faisant tremper dans une solution concentrée d'iode ou de chlore, puis en les rinçant dans de l'eau bouillie au préalable. Il faut éviter de consommer des produits laitiers, à moins qu'ils n'aient été préparés dans des conditions salubres et réfrigérés à la température appropriée. Cependant, même s'ils ont été réfrigérés, la crème anglaise, les pâtisseries à la crème, les salades de pommes de terre et les coquillages peuvent être d'excellents véhicules de propagation d'organismes pathogènes. La consommation de viandes locales crues ou mal cuites, par